

Osmose : devenez chargé de recouvrement grâce à l'alternance

Formez-vous au métier de chargé de recouvrement, tout en intégrant une grande entreprise par le biais du contrat de professionnalisation. Taux de placement à l'issue de la formation : 100 %.

De la simple relance pour retard de paiement à la mise en œuvre d'une procédure judiciaire, la récupération efficace des sommes impayées à l'échéance demande de plus en plus de compétences et d'énergie.

Un métier à part entière

Le chargé de recouvrement travaille en général avec des moyens techniques modernes et performants (logiciel spécifique, base de données...). Il a plusieurs responsabilités : recouvrer des créances parfois importantes tout en préservant la relation avec le client. Sa fonction a donc un fort impact sur les marges de l'entreprise.

Les contacts sont de qualité car le chargé de recouvrement traite avec les comptables, les directeurs administratifs et financiers et parfois même les chefs d'entreprises.

Aujourd'hui, cette fonction fait partie des métiers dits « en tension » : le nombre d'offres d'emploi est supérieur au nombre de demandes, tant dans les grands groupes qui disposent de service de recouvrement que dans les sociétés spécialisées. Ainsi, le taux de placement à l'issue de la formation est de 100 %. De plus, elle est un tremplin par excellence car elle permet d'accéder à des postes d'assistant crédit manager puis de crédit manager ou de responsable contentieux. A noter que les salaires à l'embauche varient de 1 400 euros à 2 000 euros.

Une initiative du secteur

Créée en 1970, l'AFDCC (Association française de crédit managers et conseils) est forte d'environ un millier de membres à travers toute la France, tous crédit managers de grands groupes nationaux et internationaux. Afin de surmonter leurs difficultés à recruter des professionnels qualifiés du recouvrement, ces membres ont décidé, en 2000, de mettre en place une formation en alternance exclusivement

dédiée à ce métier. Créé en partenariat par Osmose et l'AFDCC, cette formation est aujourd'hui dispensée par le biais du contrat de professionnalisation.

Les formations techniques sont en général très courtes (un à trois jours), aussi la formation proposée est quasiment unique en France.

D'une durée de douze mois, cette formation alterne trois à quatre jours par semaine en entreprise et un à deux jours en centre de formation. Durant les trois premiers mois, le salarié est formé pour devenir rapidement un opérateur relance client, capable de maîtriser toutes les techniques de recouvrement client. Au cours des six mois suivants, plus autonome, il prend la responsabilité de son portefeuille client et se voit attribuer de réels objectifs. Les six derniers mois, la formation porte sur la prévention du risque client et la maîtrise des aspects juridiques de la fonction : gestion des litiges, gestion des contentieux, jusqu'à l'analyse financière.

Le chargé de recouvrement se voit donc confier une mission opérationnelle qui fait de ce contrat une véritable première expérience professionnelle d'un an.

Profils recherchés

Ce contrat s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans diplômés d'un bac + 2 minimum ou un niveau BTS ou DUT (diplômes non validés). La fonction nécessite une aisance relationnelle, un goût pour les chiffres et la négociation. Facteurs clefs du succès : aisance téléphonique, rigueur, bonne analyse, diplomatie, culture économique. La connaissance d'une langue étrangère serait un plus.

Inscriptions

La prochaine promotion des chargés de recouvrement démarre début avril 2007. Contactez Elisabeth Blouin, responsable

de la formation. Elle vous fera parvenir un dossier de candidature et vous serez convié à un entretien individuel. Si votre candidature est retenue, Osmose vous mettra en relation avec deux ou trois entreprises partenaires.

A. de G.

Lire annonce p. 41



**Prisca, 26 ans,
ancienne salariée de la formation
chargé de recouvrement**

« Après une deuxième année de BTS Action commerciale, j'ai rencontré le responsable de la formation qui m'a présenté le métier de chargé de recouvrement et le cursus. Je ne connaissais pas ce métier, et j'ai trouvé cela plutôt amusant. J'ai eu des entretiens avec trois entreprises partenaires d'Osmose, dont la filiale d'une grande entreprise spécialisée dans les télécoms qui m'a engagée en contrat de professionnalisation. En octobre 2000, je démarrais ma formation. Celle-ci s'est avérée si parfaitement adaptée à la réalité professionnelle qu'aujourd'hui encore, je consulte régulièrement mes cours pour y trouver des réponses aux problèmes que je rencontre en entreprise. Quant au métier en lui-même, je le trouve passionnant, je le prends comme un jeu dont le but est de faire adhérer les entreprises clientes au règlement en rapport avec le contrat. Depuis le mois de juin 2002, j'ai été embauchée en CDI en tant que responsable du recouvrement dans une grande entreprise spécialisée dans le dépannage de portes automatiques. »